

## Communiqué de Presse

Paris, le 23 juin 2022

# Assemblée générale du 16 juin 2022 Résultats des votes

En application de l'article R. 22-10-30 du Code de commerce, Prodways Group S.A. informe ses actionnaires sur le résultat des votes émis lors de son Assemblée générale Ordinaire et Extraordinaire du 16 juin 2022 :

Les 97 actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance pour l'ensemble des résolutions possédaient 27.446.415 actions représentant 31.857.709 droits de vote.

		Pour Voix %	Contre Voix %	Abst. Voix %	Résultat
1.	Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 – Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement	31.857.709 100 %	-	-	Adoptée
2.	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021	31.857.709 100 %	-	-	Adoptée
3.	Affectation du résultat de l'exercice	31.857.400 99,99%	309 <0,001 %	-	Adoptée
4.	Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés et approbation de ces conventions – Approbation de la convention de prestation de services conclue avec PRODWAYS GROUP, aux termes de laquelle GROUPE GORGÉ rend des prestation de service en matière financière à PRODWAYS GROUP	24.876.217 78,08 %	6.816.986 21,40%	-	Adoptée <sup>1</sup>
5.	Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements règlementés et approbation de ces conventions - Approbation de la convention de prestation de services conclue avec PRODWAYS GROUP, aux termes de laquelle GROUPE GORGÉ rend des prestation de service en matière corporate à PRODWAYS GROUP	24.876.217 78,08 %	6.816.986 21,40%	-	Adoptée <sup>1</sup>
6.	Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements règlementés et approbation de ces conventions - Approbation de la	24.876.217 78,08 %	6.816.986 21,40%	-	Adoptée <sup>1</sup>

<sup>1</sup> Les personnes intéressées n'ont pas été prises en compte dans le calcul de la majorité

	convention de prestation de services conclue avec PRODWAYS GROUP, aux termes de laquelle GROUPE GORGÉ rend des prestation de service en matière communication à PRODWAYS GROUP				
7.	Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements règlementés et approbation de ces conventions - Approbation de la convention de prestation de services conclue avec PRODWAYS GROUP, aux termes de laquelle GROUPE GORGÉ rend des prestation de service en matière d'assistance temporaire à la Direction générale de PRODWAYS GROUP	24.876.217 78,08 %	6.816.986 21,40%	-	Adoptée*
8.	Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements règlementés et approbation de ces conventions - Approbation de la convention de prestation de services conclue avec PRODWAYS GROUP, aux termes de laquelle GROUPE GORGÉ rend des prestation de service en matière M&A en faveur de PRODWAYS GROUP	24.876.217 78,08 %	6.816.986 21,40%	-	Adoptée*
9.	Renouvellement du mandat d'administratrice de Madame Michèle LESIEUR	29.843.602 93,68 %	2.012.708 6,31 %	1.399 0,01 %	Adoptée
10.	Renouvellement du mandat d'administratrice de Madame Hélène de COINTET	31.080.142 97,56 %	776.168 2,43 %	1.399 0,01 %	Adoptée
11.	Renouvellement du mandat d'administratrice de Madame Céline LEROY	31.080.142 97,56 %	776.168 2,43 %	1.399 0,01 %	Adoptée
12.	Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration	23.611.393 74,11 %	8.244.917 25,88 %	1.399 0,01 %	Adoptée
13.	Approbation de la politique de rémunération du Directeur général	23.077.994 72,44 %	8.778.316 27,55 %	1.399 0,01 %	Adoptée
14.	Approbation de la politique de rémunération des administrateurs	31.855.251 99,99%	1.059 <0.001 %	1.399 0,01 %	Adoptée
15.	Approbation des information visées au I de l'article L.22-10-9 du Code de commerce	31.856.301 99,99 %	9 <0,0001 %	1.399 0,01 %	Adoptée
16.	Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Raphaël GORGÉ (Président du Conseil d'administration et entre le 10 juillet 2021 et le 28 février 2022 Directeur général)	29.171.393 91,56 %	2.684.917 8,43 %	1.399 0,01 %	Adoptée
17.	Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Olivier STREBELLE, Directeur général jusqu'au 9 juillet 2021	28.477.078 89,39 %	3.379.232 10,60 %	1.399 0,01 %	Adoptée
18.	Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de faire racheter la société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L.22-10-62 du Code de commerce	24.875.540 78,08 %	6.982.169 21,92 %	-	Adoptée
19.	Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue d'annuler les actions rachetées par la société dans	31.081.550 97,56 %	776.159 2,44 %	-	Adoptée

	le cadre du dispositif de l'article L.22-10-62 du Code de commerce				
20.	Délégation de compétence à donner au Conseil pour augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfiques et/ou primes	31.196.987 97,93 %	660.722 2,07 %	-	Adoptée
21.	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour émettre des actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance (de la Société ou une société du Groupe), et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires à émettre (par la Société ou une société du Groupe), avec maintien du droit préférentiel de souscription	23.613.101 74,12 %	8.244.608 25,88 %	-	Adoptée
22.	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour émettre des actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance (de la Société ou une société du Groupe), et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires (de la Société ou une société du Groupe), avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public (à l'exclusion des offres visées au I de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier) et/ou en rémunération de titres dans le cadre d'une offre publique d'échange	23.067.411 72,40 %	8.788.899 27,59 %	1.399 0,01 %	Adoptée
23.	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour émettre des actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance (de la Société ou une société du Groupe), et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires (de la Société ou une société du Groupe), avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre visée au I° de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier	23.067.411 72,40 %	8.788.899 27,59 %	1.399 0,01 %	Adoptée
24.	Autorisation, en cas d'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription, de fixer, dans la limite de 10 % du capital par an, le prix d'émission dans les conditions déterminées par l'Assemblée	23.067.411 72,40 %	8.788.899 27,59 %	1.399 0,01 %	Adoptée
25.	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission, immédiatement ou à terme, d'action ordinaires, de titres de capital donnant accès à d'autre titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes assurant la prise ferme des titres de capital de la Société susceptibles d'en résulter dans le cadre d'une ligne de financement en fonds propres	23.067.411 72,40 %	8.788.899 27,59 %	1.399 0,01 %	Adoptée
26.	Autorisation d'augmenter le montant des émissions	23.068.819 72,41 %	8.788.890 27,59 %	-	Adoptée
27.	Délégation à donner au Conseil d'administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	24.273.377 76,19 %	7.584.332 23,81 %	-	Adoptée

	dans la limite de 10 % du capital en vue de rémunérer des apports en nature de titres ou de valeurs mobilières donnant accès au capital				
28.	Délégation à donner au Conseil d'administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression de droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L.3332-18 et suivants du Code du travail	31.846.067 99,96 %	11.642 0,04 %	-	Adoptée
29.	Pouvoirs pour les formalités	31.856.959 >99,99 %	-	750 <0,01 %	Adoptée

## À propos de Prodways Group

Prodways Group est spécialiste de l'impression 3D industrielle et professionnelle avec un positionnement unique d'acteur européen intégré. Le Groupe s'est développé sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'impression 3D (logiciels, imprimantes, matières, pièces & services) avec une solution industrielle à forte valeur ajoutée technologique. Prodways Group propose une large gamme de systèmes d'impression 3D et de matériaux premium composites, hybrides ou poudres (division SYSTEMS). Le Groupe fabrique et commercialise également des pièces à la demande, des prototypes et des petites séries imprimées en 3D, en plastique et en métal (division PRODUCTS). Prodways Group adresse un nombre important de secteurs, à l'image de l'aéronautique et la santé.

Coté sur Euronext Paris (FR0012613610 - PWG), le Groupe a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires de 71 millions d'euros.

Plus d'informations sur [www.prodways-group.com](http://www.prodways-group.com)

Suivez-nous et vivez en direct les dernières actualités de Prodways Group sur Twitter et LinkedIn !



@Prodways



Prodways Group

## Contacts

### CONTACTS INVESTISSEURS

Claire Riffaud  
Relations actionnaires  
Tél : +33 (0)1 53 67 36 79 / [criffaud@actus.fr](mailto:criffaud@actus.fr)

### CONTACTS PRESSE

Manon Clairét  
Relations presse financière  
Tél : +33 (0)1 53 67 36 73 / [mclairét@actus.fr](mailto:mclairét@actus.fr)

## Avertissement

Les communiqués de Prodways Group peuvent contenir des déclarations prospectives faisant état d'objectifs. Ces déclarations prospectives reflètent les attentes actuelles de Prodways Group. Leur matérialisation dépend cependant de risques, connus ou non, et d'éléments aléatoires et d'autres facteurs qui pourraient entraîner une divergence significative entre les résultats, performances ou événements effectifs et ceux envisagés. Les risques et éléments aléatoires qui pourraient affecter la capacité du Groupe à atteindre ses objectifs sont repris et présentés de façon détaillée dans notre Rapport financier disponible sur le site internet de Prodways Group ([www.prodways-group.com](http://www.prodways-group.com)). Ces risques, aléas et autres facteurs ne sont pas exhaustifs. D'autres facteurs non-anticipés, inconnus ou imprévisibles pourraient également avoir des effets négatifs significatifs sur la réalisation de nos objectifs. Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription des actions de Prodways Group ou de ses filiales dans un quelconque pays.